

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2013, NUMÉRO 2
DATE DE PARUTION : MARS 2013



NOUS NOUS ACHEMINONS TOUT DOUCEMENT vers le printemps, mais l'hiver n'a certainement pas encore dit son dernier mot. Espérons cependant qu'il épargnera nos agriculteurs.

Cette année encore le budget de l'eau risque d'être grandement sollicité, si nous obtenons une réponse favorable des différents services auxquels nous avons adressé des demandes de subventions.

En effet, nous envisageons d'engager des travaux au réservoir de Grioux, pour la mise en place de l'automatisation des différentes ressources de la commune, ceci dans un souci d'économie d'eau. Actuellement le réservoir de Grioux sollicite celui de Château Ratier chaque fois qu'il y a nécessité. L'été dernier, nous avons eu besoin de l'alimenter avec l'eau en provenance de Nyons, il était donc nécessaire de gérer manuellement les différentes ressources, afin d'éviter toute perte d'eau. Une automatisation permettra une surveillance beaucoup plus sereine et efficace.

Place Sabarot et Grand' rue, ce sont des travaux concernant les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale qui seront engagés. Un chantier lourd et délicat.

Troisième chantier, le raccordement du quartier St Jean au réseau d'assainissement, devrait être réalisé à moindre coût, grâce à la compréhension de certains riverains.

Pour tous ces chantiers, je fais appel à votre compréhension et votre patience. Ils ne seront engagés que pour votre sécurité et l'amélioration de votre confort, même si momentanément ils vous causent des soucis.

A l'heure actuelle, notre préoccupation est la réforme engagée par l'état au sujet de l'école. En page 2, vous pourrez en découvrir les grandes lignes.

Je rappelle aux propriétaires de chiens, qu'ils sont responsables aux yeux de la loi, en cas de problèmes causés par ces derniers. Mieux vaut prévenir que...

Pour terminer sur une note un peu plus légère, avez-vous fait connaissance avec notre nouveau boulanger ?

Je n'en doute pas. Celui-ci est plein de ressources et n'a pas fini de nous étonner, n'oublions pas que c'est un compagnon du devoir et qu'il a encore quelques recettes à nous faire découvrir.

Son souci premier est de bien vous servir et satisfaire vos envies. Si vous désirez trouver à coup sûr, des pains spéciaux, des gâteaux, de la fougasse d'Aigues Mortes, par exemple... le mieux est de lui passer commande, si possible 24h à l'avance selon le cas.

En ce qui concerne les nouveautés, en Mars, le jeudi, vous pourrez découvrir son pain banane.

Enfin attendons de voir ou plutôt de goûter !

‘
... réalisé à
moindre
coût, grâce
à la
compréhension de
certains
riverains
,

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

REFONDATION DE L'ÉCOLE

Certes, une réflexion sérieuse est à mener au sujet des rythmes scolaires, qui sont le premier maillon de la « Refondation de l'école ». Certes, il est primordial de se soucier de l'enseignement proposé à nos enfants, mais pas dans la précipitation, pas sans réflexion profonde.

L'éducation est la base même des fondements de notre société. Depuis quelques années l'état français n'a cessé, même s'il s'en défend, de se désengager au niveau de l'éducation nationale. Ainsi pour preuve, la disparition des heures dispensées le samedi matin. Il y a quelques années c'était tous les samedis, puis un samedi sur deux, puis disparition des cours le samedi.

Une demi-journée va être rajoutée, mais le nombre d'heures d'enseignement reste le même. La fatigue des enfants sera peut-être moins importante, mais la tâche des enseignants sera toujours aussi ardue. Comment peut-on espérer voir progresser les élèves, si le temps imparti est moins important et le nombre de matières en augmentation ?

Ces aspects devraient faire partie des étapes suivantes. Espérons-le.

La mission des élus aujourd'hui est d'établir un Projet Educatif Territorial, en concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les services de l'éducation nationale, du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (avant-projet d'ici fin Avril).

Dans un premier temps, il s'agit de définir les horaires des neuf demi-journées. La demi-journée supplémentaire sera le mercredi. Une dérogation peut-être accordée pour le samedi.

Les heures de cours ne pourront excéder 5h30 par jour. Si les parents le désirent leurs enfants pourront être pris en charge jusqu'à 16h30, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ce que l'on appelle plus communément la garderie ou d'activités périscolaires.

Cette mise en place devrait être effective en Septembre 2013, une demande de dérogation pour 2014 est possible, mais devra être motivée (à faire d'ici le 31 Mars).

Les points épineux :

- Combien d'enfants vont être concernés par ce temps périscolaire ?
 - Quelles activités la commune pourra-t-elle mettre en place ?
 - Qui va-t-on recruter (pour environ 45 minutes par jour) ?
 - Quel investissement cela représente-t-il, sachant que le vote du budget doit avoir lieu d'ici Avril ?
 - Quelle sera la participation des parents ? Rien n'est insoluble, mais le temps presse !
- Des nouvelles dans le prochain bulletin.

LES VŒUX DU MAIRE

Dans une salle de nouveau comble pour un des temps forts de l'année, Mme le Maire a détaillé les réalisations de l'année écoulée puis les nombreux projets à venir. Ceux-ci sont régulièrement exposés dans ce bulletin.

Elle a présenté ensuite Guillaume, le nouveau boulanger, fourmillant d'idées. Il propose une large gamme de pains au levain, des pâtisseries et de l'épicerie de « secours ».

Après un petit clin d'œil à Elise, Mme le Maire a présenté Sandrine, la nouvelle cantinière, qui s'attelle donc à la dure mission de succéder à celle qui ravissait les nez et les papilles.

Ce fut au tour de l'APAVEN, à travers Jacqueline sa Présidente, de prendre la parole pour exposer les projets en cours et notamment la souscription lancée pour le programme de rénovation du Temple avec l'idée d'en faire une salle multiculturelle.

Puis Mme le Maire a invité les nombreuses personnes présentes à déguster les préparations disposées sur la table, ce que tout un chacun fit avec plaisir, le tout accompagné du verre de l'amitié.

EAU

Il est vivement conseillé aux particuliers de prévoir un réducteur de pression en cas de surpression pour éviter des problèmes au niveau des appareils reliés au réseau d'eau, ex : chauffe eau etc....

AVIS DE DÉCÈS :

M. Yves Frédéric NIEL le 5 janvier 2013 à Pierre-Bénite (Rhône)

M. René NIEL le 13 janvier 2013 à Nyons

Sincères condoléances aux familles

LE BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain Bulletin

Lundi 15 avril : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal (distribué environ tous les 2 mois par la Poste), n'hésitez pas à le signaler auprès d'Isabelle ou de Claudie en mairie.

La vie de la commune

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Le mercredi 13 mars à 20 h30 à la salle du conseil ça sera au tour de la famille Haas-Maury de faire le récit d'une petite aventure marocaine à 8 roues. Ils sont partis en vélo à la découverte du Maroc en hiver. Récit d'une expérience riche en rencontres, découvertes et sensations. Revivons ce voyage avec leurs photos et commentaires.

Pour le 10 avril Christian et Alison Lotthé présenteront leur long périple en bateau à voile en Mer Egée, Miroir de notre histoire. Odyssée-photos par un couple de navigateurs venterolais, 1ère partie. « Je m'appelle "Namaste". Mes voiles étaient de lin. A défaut du souffle d'Eole, j'avais les bras des galériens... »

Et comme il n'y a pas que des voyages dans la vie, **le samedi 30 mars** nous proposerons une animation enfants autour de Pâques, que nous précisons, le moment venu, sur les affiches jaunes.

A L'AVAM, ÇA BOUGE

Depuis la rentrée, l'AVAM a pris son envol, en suivant les orientations de l'association

« *Organiser des cours, Aider au développement de la vie musicale, artistique chorégraphique dans la commune...* » (article 2 des statuts),

Les cours se sont mis en place depuis la rentrée de septembre : Enfants, ados et adultes viennent en cours le mardi, jeudi ou samedi matin : 19 font de la danse, 6 de la guitare, 5 du piano et 12 enfants suivent les cours d'éveil musical et la chorale

Et voici, en avant première les projets d'animation artistique :

Le dimanche 16 juin, une après midi festive, préparée par les enfants et les enseignants Ce sera notre fête de la musique un peu en avance, suivie d'un apéritif, puis le même soir, ce sera le concert organisé sur la place de l'église, par la galerie « Ombre et Lumière », l'AVAM et la commission culturelle

Concert de jazz manouche vers 20 h30

Le week-end du 14 juillet, parcours artistique et musical dans le village

Pour ces deux événements, des précisions seront données dans le prochain bulletin

Et puis, très prochainement, un projet de stage de 3 Jours, organisé dans le cadre de l'AVAM par Odile Touillier, pendant la première semaine des vacances de Pâques

Yoga, peinture et musique seront proposés par 3 intervenants, aux enfants et ados de Venterol et de la région. Ce stage, naturellement se fera si le nombre de participants est suffisant

Renseignements sur www.ensembleici.fr et au 06 42 75 58 71

NOS « MERCREDIS DE VENTEROL »

Le 2 janvier nous avons eu notre, désormais traditionnelle, soirée Jeux de société. Le manque de participants n'a pas amoindri le plaisir de se retrouver ensemble pour une soirée amusante, joyeuse et conviviale.

Le 6 février fut animé par notre concitoyen Mike Baker. A l'aide de diapos et avec sa compétence naturelle, il nous a instruit sur la vie animale des pôles arctique et antarctique. Dans ces régions, à cause du froid, les animaux tels que les loups, les ours et autres développent des fourrures magnifiques, et les oiseaux y vivent en colonies très nombreuses, se nourrissant de poissons bien sûr. Merci à Mike de nous avoir fait découvrir ces horizons lointains.

CARMENTRAN PROCÈS FIXÉ 9 MARS !

Le Sieur Carmentran, présumé responsable des nombreux méfaits commis au cours de l'année écoulée dans la commune a été attrapé. Le Comité des Fêtes a réuni le Tribunal des horreurs et des fous-rires qui jugera ce samedi 9 mars celui que la vindicte populaire aimerait déjà voir sur l'échafaud.

Les réjouissances commenceront à 16 h devant la mairie, avec le départ du défilé costumé au cours duquel le Sieur Carmentran sera exposé à la curiosité publique. Des confettis et des bonbons seront offerts aux enfants.

A 17 h, le procès aura lieu place du Château sur laquelle sera brûlé le sieur Carmentran s'il est déclaré coupable par le Tribunal.

L'apéritif sera servi à partir de 18 h à la salle Duplan, avec la fameuse buvette du Comité. Selon les milieux autorisés, « l'horrible Sieur Carmentran » n'a que peu de chances d'échapper au bûcher, ce qui annonce déjà une belle fête !

NOTRE NOUVELLE CANTINIÈRE

Après les 40 années d'Elise en tant que cuisinière de l'école, voilà que Sandrine a la tâche difficile d'y succéder, car contenter 50 gamins n'est pas chose évidente. Mais voilà, elle est bien à sa place, avec l'expérience de son restaurant, la proximité et ses propres enfants à l'école de Venterol. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans son travail. Bienvenue Sandrine !

CHÈVRES

Cécile & Nico Picker, les éleveurs de chèvres du col de Venterol, reviendront **chaque mardi matin** devant la mairie, **à partir de mi avril**.

Vous pouvez aussi réserver des caissettes de viande de chevreau élevé sous la mère. Pour plus de renseignements : 04 75 27 78 28

La vie de la commune

A P A V E N

Janvier dernier, un mois bien chargé pour le patrimoine venterolais

Le Temple, c'est parti !

Le 18 janvier à l'occasion des vœux du Maire : lancement de la souscription pour la rénovation du temple de Venterol, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et avec le soutien de la Sauvegarde des monuments anciens de la Drôme.

Le projet est porté par la mairie, maître d'ouvrage, mais l'APAVEN y apporte sa contribution financière et son investissement humain. La plaquette a été financée par l'association et vous permet d'avoir une approche du projet et de souscrire ; vous pouvez ainsi montrer votre attachement à ce projet et bénéficier d'un crédit d'impôt. C'est l'affaire de tous. Les plaquettes sont disponibles à la Mairie et les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fondation du Patrimoine.

Le 26 janvier : Patrimoine et convivialité

A 18 h30, à la mairie a eu lieu la présentation de la bannière de l'église de Novézan à l'occasion de la remise du chèque de la Fondation du Crédit Agricole à l'APAVEN. La bannière avait été exceptionnellement exposée à la mairie ; c'est

l'aboutissement d'une restauration exemplaire et de belles solidarités financières (Crédit Agricole, Lion's club, dons de Novézanais et fonds propres de l'APAVEN). Cette opération n'a pas pesé sur le budget communal et a permis de terminer la restauration prévue des tableaux de l'église de Novézan.

Ensuite, à l'étage en dessous - à la Salle des Fêtes - notre association s'est activée autour du repas traditionnel Soupes+Concert. Pas moins de 82 personnes y ont participé, heureuses de déguster deux soupes originales et nourrissantes servies à volonté. Après le dessert, les convives ont écouté pendant deux heures (!) le duo Le Théâtre de Bagatelle chanter les chansons de Barbara, Brel, Brassens, Trénet, Ferré... Le plaisir que nous avons ressenti en écoutant ces deux excellents musiciens est bien la preuve que le patrimoine - qui d'ailleurs ne se limite pas aux monuments - est quelque chose de bien vivant, comme faisait remarquer Jacqueline lors du concert.

Date à retenir : l'Assemblée générale de l'APAVEN aura lieu **le samedi 6 avril à 20 h**, salle Duplan. Venez nombreux vous informer sur l'avancée du projet du temple et soutenir l'association. En outre, à cette occasion, aura lieu le renouvellement du Bureau.

L A F Ê T E À E L I S E

Une si longue carrière, tant de générations de gamins régalez par ses soins, inoxydable et populaire, reine en son royaume avec la reconnaissance d'une foule

nombreuse, réunissant sa famille, les enseignants, les parents et les enfants, les anciens maires et les élus ;

Elise fut émue de voir tant de gens se presser autour d'elle, d'entendre le discours de Marie-Claude, notre Maire, qui rappela combien la cuisine d'Elise faisait concurrence à celle des familles...

Proposition fut faite d'ouvrir une souscription afin d'offrir à Elise un voyage à Prague, son rêve, avec un résultat qui a dépassé les prévisions. D'autres cadeaux vinrent remplir les bras de notre jeune retraitée enchantée ; entre autres elle reçut des dessins et des plantes de la part des enfants, et - clin d'œil de la mairie -, des recettes de cuisine, un tablier et des maniques. — Bon voyage, Elise !



SOIRÉE PARENTS D'ÉLÈVES

La soirée festive des Parents d'Elèves s'est déroulée le 16 février dans une extraordinaire ambiance aux couleurs italiennes, riche de jeunesse, de gaieté, et d'insouciance. Dans une débauche de décoration faites d'affiches, de photos, de drapeaux et surtout de linge suspendu aux étendages « à la napolitaine », on pouvait côtoyer les papas costumés, cravatés et gominés, déguisés en sympathiques séducteurs ainsi que les mamans habillées, coiffées et pomponnées, transformées en belles « Miss Italie », tandis que le pape Rémi Ier avec sa carrure d'athlète, dominait la foule des croyants et incroyants. Dans la même tonalité on a pu déguster un excellent repas italien avec pas moins de 13 différents tiramisù ! Pour finir en beauté, les chants des enfants, guidés par Vincent, puis quelques pas de danse conclurent la fête toujours aussi trépidante.

NOTRE RANDONNÉE GÉOLOGIQUE

Au matin du samedi 26 janvier, une dizaine de volontaires se retrouvaient devant la mairie. Regroupés dans quelques voitures, ils gagnaient le chemin de Château-Ratier où les rejoignaient quelques autres venant de Novézan. Après avoir sorti les outils (tronçonneuse, débroussailleuse, sécateurs à manche, haches, etc.) des coffres, ils s'attaquèrent avec un bel enthousiasme à la « jungle » qui avait envahi l'ancien « chemin de la Combe ».

Après la pause-café magnifiquement organisée par Sarah, le soleil commençait à réchauffer et chacun se débarrassait d'un pull ou d'une veste pour continuer avec ardeur à tailler dans les broussailles. Si bien que, vers 11 h30, le chemin dégagé rejoignait la route de la Combe de Sauve. Il nous faudra encore une matinée de débroussaillage pour finaliser cet itinéraire long de près de 8 km voulu par la commune :

Il part du village par le chemin du Tomple, traverse la Sauve à gué, monte par la route de Vinsobres puis longe la crête de Serre Long, rejoint le chemin des Banastels puis Novézan, descend vers la Combe de Sauve et revient au village. Il offre en plusieurs points du parcours des points de vue magnifiques sur le territoire communal.

N'hésitez pas à l'emprunter (il est balisé de marques à la peinture jaune) ; c'est le meilleur moyen pour le maintenir ouvert !

XVIII^E TOUR DES CRÊTES Direction montagne le 5 mai !

Le XVIII^e Tour des Crêtes aura lieu **le dimanche 5 mai** prochain. Comme chaque année, le Comité des Fêtes propose trois circuits de randonnée pédestre balisés au choix, au départ de la place du Château : un grand circuit d'environ 25 Km (départ entre 7 et 8 h), un circuit moyen d'environ 15 Km (départ entre 7 et 9 h), et un petit circuit d'environ 5 Km (départ entre 9 et 10 h).

À l'arrivée, on retrouvera à 11 h30 une dégustation des vins du nyonsais, offerte par les Vignerons de Nyons Venterol. Ensuite, les marcheurs sortiront leurs pique-niques tirés du sac, autour de la buvette du Comité.

À 18 h aura lieu la remise des prix suivie de l'apéritif à la salle des fêtes. Le Comité des Fêtes assure le ravitaillement en chemin aux postes de passage, et le transport des sacs.

Retrouvez bientôt le programme et les tracés sur le site du Comité www.venterol.org.

SolidarNyons

Vous attend à partir de **9 h mercredi 6 mars** avenue de Venterol (à Nyons), 400m après le pont sur la Sauve, direction Venterol.

Opération de mise en valeur des petits ouvrages d'art en pierre de taille sur l'ancienne voie ferrée Nyons-Pierrelatte.

- > supervisée par les Services Techniques de la commune (Nyons)
 - > ouverte à tous les bénévoles : venir avec 1 outil pour défricher, piocher, pelleter, ratisser, scier (bois)... Des outils seront disponibles sur place.
- A midi, pique-nique au bord de La Sauve (sauf en cas de pluie)



Une partie de l'équipe des volontaires

La page de nos Venterolais d'adoption

Projecteurs sur : Chantal et Bernard VULIN

C'est un couple de jeunes retraités, discrets et en même temps très présents dans les manifestations organisées dans le village. Ils ont deux chevaux aux Echirons et la randonnée équestre est leur loisir préféré depuis plus de trente ans.

Leur maison, située sur la colline de la Côte des Puits à l'entrée du village, a été achetée à Muguette Gatignol, une jolie bâtisse construite en 1985, au milieu des cerisiers où, dans les années 50, on ne trouvait sur ces quelques terrasses que des arbres fruitiers. Cerise sur le gâteau : dans le sol est enterrée une réserve d'eau de pluie de 17 mètres cubes, de quoi arroser les fleurs.

Mais comment Chantal et Bernard ont-ils atterri à Venterol ?

« Il y a quelques années, au cours d'une randonnée à cheval en Drôme Provençale, nous avons fait étape chez Christian Imbert, et nous avons ressenti un coup de foudre pour ce village ! Il faut dire que la balade à cheval est le meilleur moyen d'observer les paysages. » A chaque vacance, ils réalisaient un circuit de 200 km à cheval, un peu partout en France, mais souvent dans la Drôme. Certes, encore fallait-il tomber sur une maison à vendre. Ils y parvinrent grâce à internet et un site d'agences immobilières.

Entre février et juin 2011, toutes les démarches furent accomplies : demander conseil à des amis, négocier le prix, vendre leur ancienne maison en banlieue lyonnaise, déménager. Il fallait de l'énergie... et de la chance !

Bernard est pur bressan depuis 12 générations (à sa retraite, il s'est mis aux recherches généalogiques sur Internet). De parents paysans, il fit des études d'ingénieur

et accomplit sa carrière en travaillant à EDF, essentiellement sur la construction des nouvelles lignes de transport d'électricité.

« Malgré tout je suis resté attaché à mes origines, à la ferme paternelle où, enfant, je regardais travailler les chevaux. C'était dans les années 50/60. »

Chantal, bien que parisienne, découvre à l'âge de 25 ans, la passion des chevaux dans un petit centre équestre, tout en travaillant à la Caisse des Dépôts et Consignations. *« Je pensais ne jamais quitter Paris, mais la vie en a décidé autrement. »*

Après leur rencontre - quelque part logique, en partageant la même passion - ils s'établirent en région lyonnaise.

Bien sûr, entre Lyon et Venterol il y a un grand pas, mais quel bonheur de retrouver la campagne sous sa fenêtre et les randos - à cheval mais aussi à pied et à vélo - à sa porte ou presque !

Bernard constate combien il a eu de la chance de travailler à l'implantation des lignes électriques et la recherche de nouveaux tracés dans la campagne et la montagne, notamment en Auvergne et Rhône-Alpes : *« Il y avait une parfaite concordance entre mon métier et mes goûts de loisirs... Je pouvais observer, dans un même temps, le tracé des lignes et les pistes pour les randonnées à cheval ! Et inversement aussi ! »*

Après deux années passées à Venterol, Chantal et Bernard se réjouissent de l'accueil très favorable de nos concitoyens. Les occasions de rencontres ne manquent pas avec les activités des associations, pour peu qu'on y participe avec de la bonne volonté et la bonne humeur comme c'est, à l'évidence, leur cas.